



**Le 31 janvier, toutes et tous en grève
et en manifestation (14h place d'Italie)
pour gagner le retrait du projet de réforme des retraites**

L'Assemblée générale départementale de l'éducation, du mercredi 25 janvier (86 participants en visio), a confirmé l'appréciation du communiqué intersyndical 94 SNUDI-FO, FSU-SNUipp, SNES-FSU, SNFOLC, CGT Educ'action, SUD Education, du 24 janvier qui est totalement d'actualité :



Amplifions la mobilisation dès maintenant !

L'ampleur de la mobilisation dans notre département ce 19 janvier illustre le rejet par les personnels de l'Education Nationale de la réforme des retraites que le gouvernement prétend imposer. Plus de 70 % de grévistes dans le premier degré, 65 % dans le second degré et un cortège parisien de 400 000 manifestant-es, 2 millions en manifestation dans tout le pays : cette première mobilisation historique dans l'unité pour le retrait de cette proposition de loi montre clairement que le rapport de force est en faveur des travailleuses et des travailleurs.

A l'instar des autres salarié-es, qu'ils soient du public ou du privé, de l'ensemble de la population, les personnels de l'Education Nationale refusent cette réforme injuste et injustifiée. Le gouvernement s'obstine dans sa logique de casse de notre système social. Nous revendiquons le droit à bénéficier de notre retraite en bonne santé avec des pensions dignes.

Les organisations syndicales appellent l'ensemble des personnels à amplifier la mobilisation pour le retrait.

Nous invitons les collègues à se réunir dans les écoles et les établissements pour établir leurs revendications précises, préparer, décider la grève le 31, discuter de la suite pour obtenir le retrait du projet Macron-Borne et mandater des délégués pour participer aux assemblées générales organisées dans les localités et au niveau départemental.

Le bras de fer engagé par la participation massive des salarié.es, (notamment, pour notre secteur professionnel des enseignant.es, des AED et des AESH) le 19 janvier doit se poursuivre jusqu'au retrait de ce projet.

Le retrait du projet Macron-Borne est la condition préalable à la reconquête de nos droits, notamment le retour à l'âge légal de départ en retraite à 60 ans, avec 37,5 annuités...

Les organisations syndicales appellent les collègues à établir leurs revendications précises dans chaque école et établissement. Ont notamment été évoquées dans l'AG du 25 janvier :

- L'augmentation générale des salaires sans délai et inconditionnelle et le rejet du « pacte enseignant » que le ministre tente d'imposer.
- L'abandon des 167 fermetures de classes dans le primaire et des suppressions d'heures et de classes découlant du projet de DHG dans le second degré et la satisfaction de toutes les demandes d'ouvertures formulées par les personnels.
- Le retrait de la réforme des lycées professionnels.
- Le statut de fonctionnaire avec un vrai salaire équivalent à un temps complet et l'abandon des PIAL pour les AESH.
- L'égalité professionnelle femme-homme. Les femmes salariées sont particulièrement attaquées par le projet Maron Borne, en particulier les plus précarisées.

Dans l'assemblée générale s'est exprimé un rejet massif de la casse du service public d'éducation nationale et de la casse des services publics en général, au profit de la privatisation et la capitalisation. « Quand tout sera privé, nous serons privé.es de tout ! »

Les assemblées générales locales unitaires du 31 au matin rassembleront les revendications et mettront en discussion la question de la poursuite de la grève **pour amplifier la mobilisation pour gagner le retrait, bataille immédiate et décisive contre les mesures destructrices de Macron et ses ministres.**

Les organisations syndicales départementales de l'éducation s'inscrivent dans le cadre du communiqué commun interprofessionnel des Unions Départementales du Val-de-Marne (en PJ), dans les actions unitaires qui seront programmées.

Une nouvelle AG intersyndicale sera programmée à la suite de la journée du 31 janvier.

Créteil, le 30 janvier